



Schéma d'utilisation des « bons formations » 2018/2019

EDUCATEURS		ARBITRES	DIRIGEANTS
Modules de formation : <ul style="list-style-type: none"> - U6/U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - Animatrice Fédérale 	Modules de formation : <ul style="list-style-type: none"> - U17/U19 - Seniors - Projet Sportif et Educatif - Projet Associatif 	Formation initiale d'arbitre <ul style="list-style-type: none"> - Frais pédagogique - 90€ - IR2F en charge de la gestion administrative Utilisation obligatoire du contenu pédagogique fourni par la DTA 	PFFD (Parcours Fédéral Formation des Dirigeants) <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'association (3 modules) - Gestion de club/Gestion de projet (5 modules) - Gestion et Ressources Financières (2 modules) - Fonction employeur (2 modules) - Communication (4 modules)
	<ul style="list-style-type: none"> - Certifications - Formations continues (3 et 4) - Modules complémentaires 		
NOUVEAUTE	DISPOSITIF INCHANGE	NOUVEAUTE	NOUVEAUTE
2 BONS DE 25€ POUR CHAQUE MODULE DE 16H (OU MOINS)	1 BON DE 25€ PAR MODULE DE 16H OU MOINS DANS LA LIMITE DE 2 BONS SUR LA SAISON	2 BONS	2 BONS DE 25€ POUR CHAQUE MODULE DE FORMATION DE 4H

Exemple : 1 éducateur suit 3 modules :

- U6/U7 – utilisation de 2 bons de 25€
- U15 – utilisation de 2 bons à 25€
- Projet Associatif – utilisation d'1 bon à 25€

EDUCATRICES, DIRIGEANTES, ARBITRES FEMININES - PROGRAMME HERITAGE 2019

Bons illimités dans la limite du coût de la formation